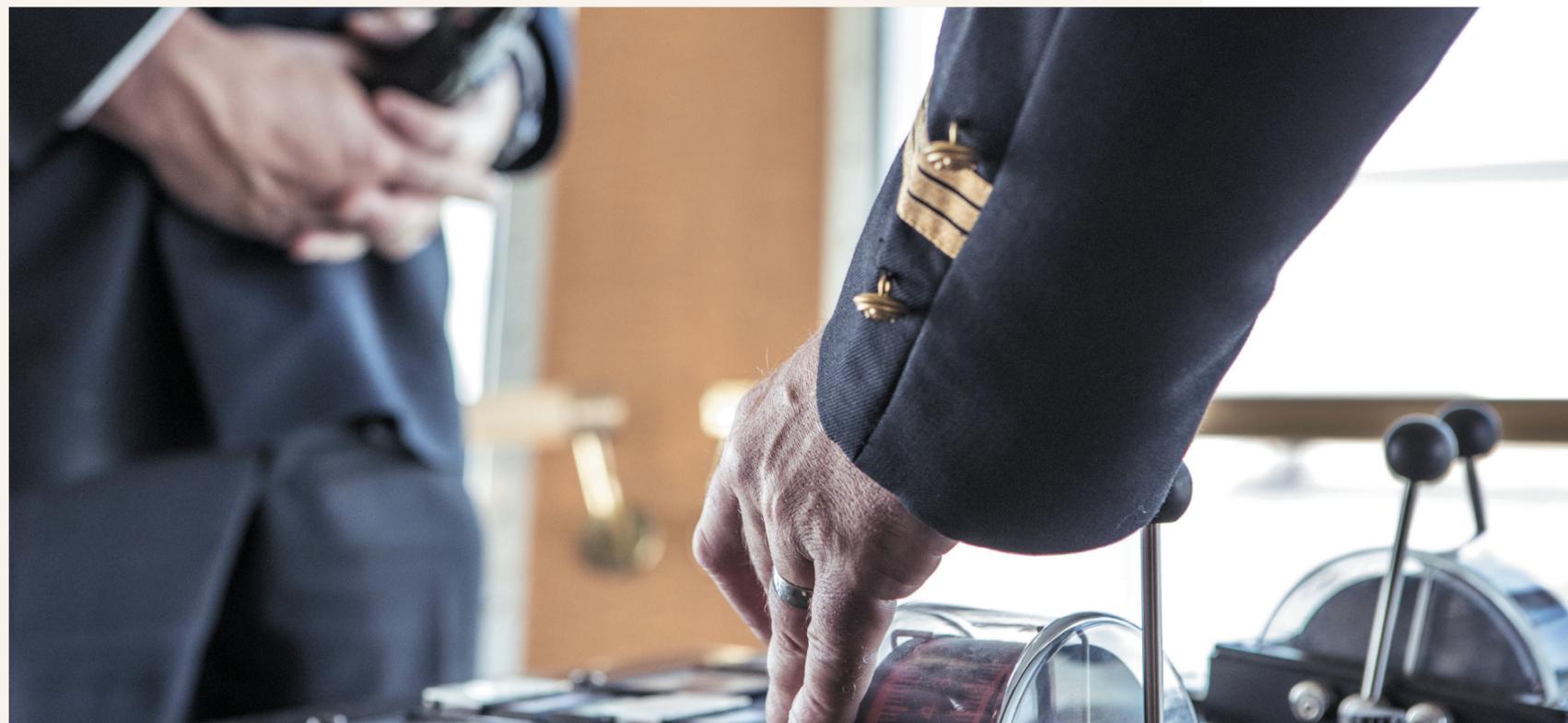




*Déclaration de performance
extra-financière*
2021



Sommaire

I. Édito	p. 3
II. Cadre réglementaire	p. 4
III. Nos valeurs et nos ambitions	p. 5
IV. Présentation de notre modèle d'affaires	p. 8
V. Présentation du Groupe BRITTANY FERRIES	p. 16
VI. Identification des enjeux extra-financiers	p. 18
VII. Engagements sociaux	p. 20
VIII. Engagements environnementaux	p. 26
IX. Engagements sociétaux	p. 30
X. Tableau de bord RSE	p. 32
XI. Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant	p. 36



1. Édito

Depuis 1972, date de sa création, notre compagnie maritime, premier employeur de marins français, relie les régions littorales de l'Ouest européen contribuant ainsi à dynamiser et valoriser ces territoires. Brittany Ferries célèbre en 2022 son cinquantième anniversaire, 50 ans d'ancrage dans ces territoires de l'Arc Atlantique, 50 ans d'histoire.

En dépit d'une année 2021 à nouveau marquée par la crise sanitaire dont les impacts conjugués avec l'effet du Brexit, ont continué à pénaliser notre activité de transporteur maritime et de facilitateur de voyages, Brittany ferries décline son plan de relance initié en 2020 et confirme son ambition de construire un modèle de développement durable pour le transport maritime en prenant livraison, au cours de l'année 2021, du navire Salamanca, premier navire français de transport de passagers et de fret fonctionnant au Gaz Naturel Liquéfié.

Notre Compagnie poursuit ainsi sa transition énergétique, un des piliers de son plan de relance, et continue de s'inscrire dans un engagement volontariste de Responsabilité Sociétale des Entreprises.

Christophe Mathieu, Président du Directoire

II. Cadre réglementaire

Cette déclaration de performance extra-financière est établie en application des dispositions des articles L.225-102-1 et R.225-105 et suivants du Code de commerce français, relatives aux obligations de reporting des entreprises en matière sociale, environnementale et sociétale.

La déclaration de performance extra-financière comprend des informations sur la manière dont la Compagnie prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité, dans la mesure nécessaire à la compréhension de la situation de la Compagnie, de l'évolution de ses affaires, de ses résultats économiques et financiers et des incidences de son activité.

Les informations qui y sont présentées portent sur les thématiques énoncées à l'article R.225-105 du Code de commerce, tel que modifié par le Décret n°2020-1742 du 29 décembre 2020, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques identifiés ou politiques appliquées par la Compagnie dans le cadre de son activité.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Le périmètre du reporting couvre l'ensemble consolidé pour la majorité des indicateurs. Lorsque les données ne sont pas accessibles sur l'ensemble du périmètre consolidé, une mention spécifique est indiquée en bas de page ou dans le tableau de bord précisant le périmètre concerné.

Le périmètre consolidé retenu pour la présentation des indicateurs comprend les sociétés du Groupe BAI disposant d'un effectif salarié. Ces sociétés sont énumérées en page 16 de la présente déclaration. Les autres entités du Groupe consolidé

au sens comptable sont des sociétés d'investissement liées aux navires de la flotte Brittany Ferries. Au cours de l'exercice 2020, la société B.A.I. a pris une participation minoritaire dans la société holding du Groupe Condor Ferries. En l'absence d'influence notable sur la société au cours de l'exercice écoulé, la société BAI ne consolide pas cette participation.

Les informations sociales sont essentiellement issues du bilan social 2021 relatif à la Société BRETAGNE ANGLETERRE IRLANDE retraitées pour faire apparaître les données à la date de clôture (31/10/2021).

Les informations environnementales sont collectées au niveau de la Direction Recherche, Développement Énergétique et Environnement et de la Direction Exploitation des Métiers Hôtelières.

Les informations sociétales sont collectées au niveau de la Direction Destination & Expérience client.

Les thématiques relatives aux engagements sociétaux en faveur de la lutte contre la précarité alimentaire, du respect du bien-être animal et de l'alimentation responsable, équitable et durable, ainsi que les mesures prises en faveur des personnes handicapées n'ont pas été identifiées comme risque principal lors de l'élaboration de la déclaration de performance extra-financière.

La vérification de ces informations a été confiée à BUREAU VERITAS, en qualité d'Organisme Tiers Indépendant, et a donné lieu à un avis motivé annexé au présent rapport portant sur la conformité et la sincérité de la déclaration de performance extra-financière.

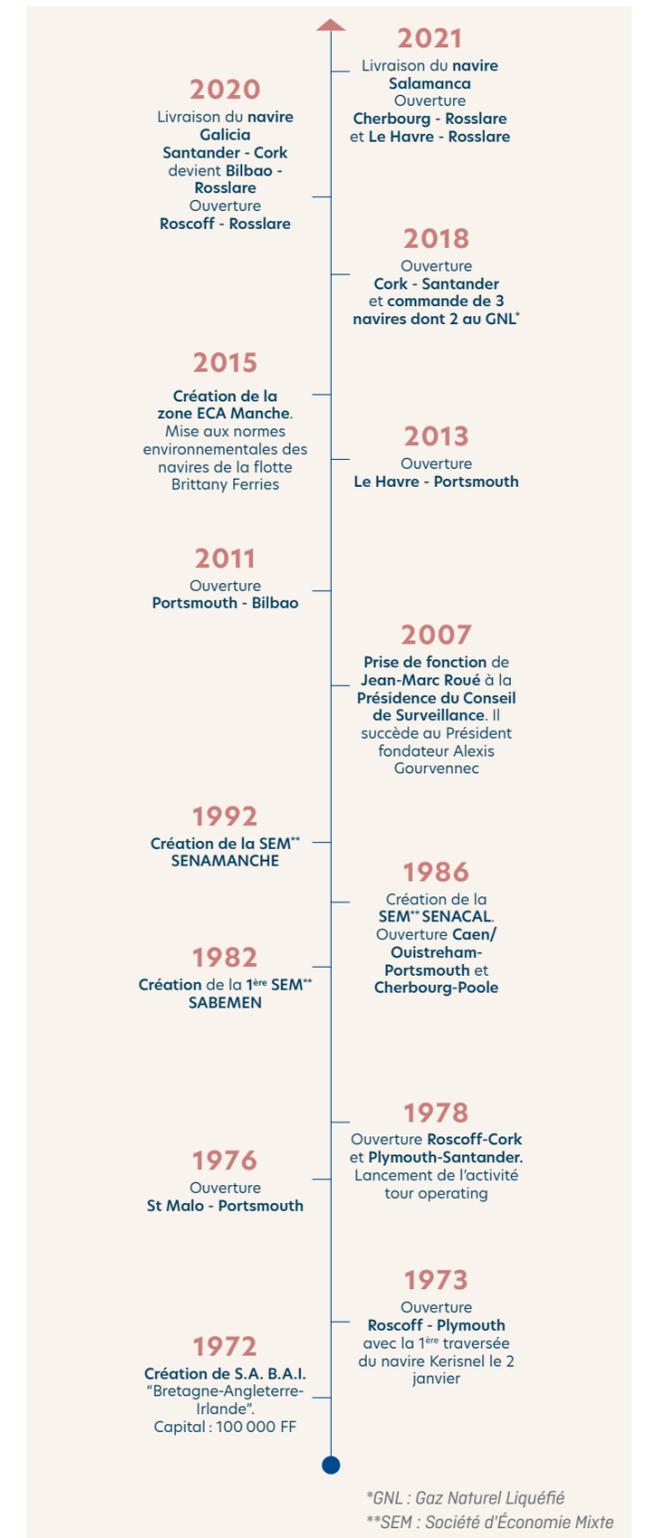


III. Nos valeurs et nos ambitions

D'HIER À AUJOURD'HUI

En 1972, Alexis Gourvenec crée la Compagnie Bretagne Angleterre Irlande sous l'impulsion de coopératives agricoles bretonnes du Nord Finistère et dès 1973, la compagnie bretonne ouvre sa première ligne maritime reliant Roscoff à Plymouth. Notre compagnie fête avec fierté en 2022 ses cinquante années d'existence.

En desservant via ses 14 routes maritimes, quatre pays européens, Brittany Ferries continue d'œuvrer de manière prépondérante au développement économique et touristique des régions de l'ouest européen.



LA PHILOSOPHIE DE MARQUE BRITTANY FERRIES

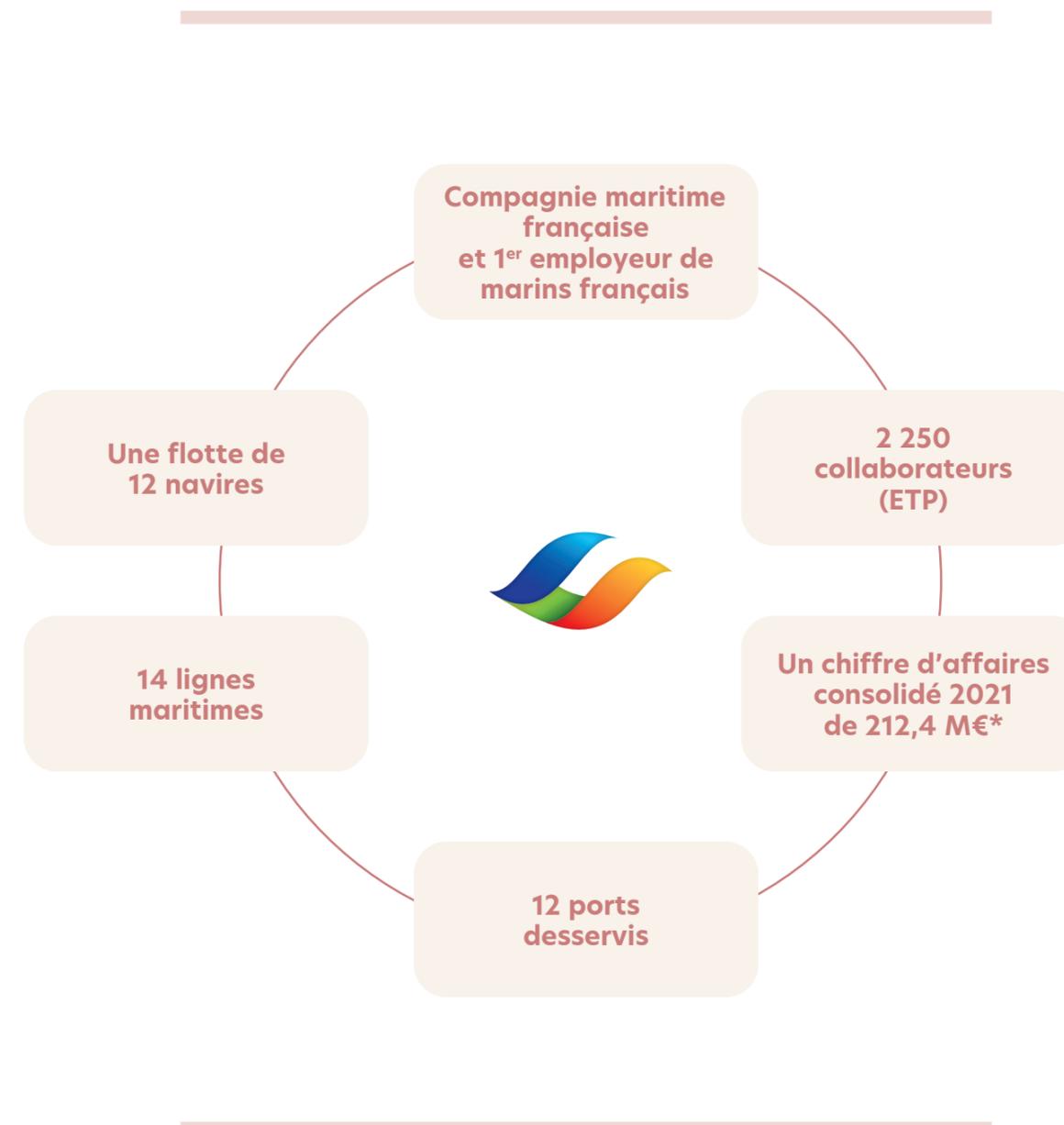
Brittany Ferries, une entreprise à visage humain, engagée pour ses convictions et ses clients. Plus qu'une compagnie de ferry et un tour operator, nous considérons nos clients comme des voyageurs et non comme des touristes avec comme ambition :

RÉVÉLER ET PROMOUVOIR LES FABULEUSES DESTINATIONS DE VACANCES QU'OFFRENT LES RÉGIONS LITTORALES DE L'OUEST EUROPÉEN.



LES TRAITES DE PERSONNALITÉ DE BRITTANY FERRIES

- ÊTRE ACTEURS DU CHANGEMENT
- CURIEUX D'ESPRIT
- GÉNÉREUX
- SYMPATHIQUES
- ATTENTIFS AU CLIENT ET À SES BESOINS



*Chiffre d'affaires 2021 comme 2020 impacté par la crise Covid-19 ; par comparaison CA 2019 de 469 M€.

IV. Présentation de notre modèle d'affaires

Compagnie maritime française, Brittany Ferries possède une culture d'entreprise et une identité unique. Créée en 1972, la Société BRETAGNE ANGLETERRE IRLANDE (ci-après "Brittany Ferries") a su conjuguer les atouts du monde paysan, du monde maritime et concevoir au fil des ans un univers de qualité original et unique, entre terre et mer. Au gré de ses conquêtes de ports et de territoires, elle dessert aujourd'hui quatre pays, la France, le Royaume-Uni, l'Irlande et l'Espagne sur quatorze routes maritimes au départ de douze ports.

RENOUVELLEMENT DE LA FLOTTE

Compagnie maritime leader sur la Manche Ouest et Centrale, Brittany Ferries est dotée d'une flotte de douze navires, fréquemment renouvelée et modernisée dans une quête d'excellence en conformité avec les normes les plus strictes de sécurité et les normes environnementales.

Fondamentalement attachée au respect de l'environnement, la Compagnie a fait le choix d'inscrire le renouvellement de sa flotte dans une démarche éco-responsable de transport durable.



Le Groupe Brittany Ferries a pris livraison du navire Galicia en septembre 2020 qui opère principalement sur les lignes Royaume Uni - Espagne. Ce navire de type E-Flexer est doté de filtres à fumée en circuit fermé et la conception de sa coque a été pensée pour une meilleure efficacité.

En novembre 2021, la compagnie a pris livraison du navire Salamanca, premier navire français de transport de passagers et de fret fonctionnant au Gaz Naturel Liquéfié et accueillera en 2023 le navire ropax Santoña également propulsé au Gaz Naturel Liquéfié.



DEUX NOUVEAUX NAVIRES À L'HORIZON 2024 ET 2025

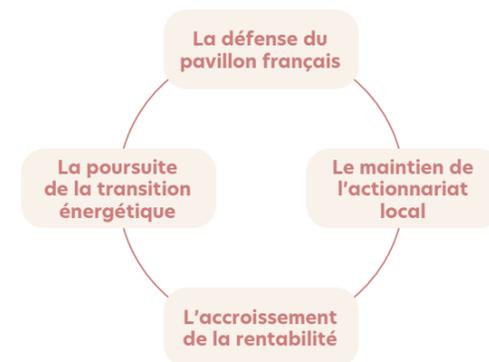
Dans le cadre de son plan de relance sur 5 ans reposant sur le renouvellement de la flotte et la transition énergétique, Brittany Ferries a annoncé en 2021 la commande de deux nouveaux navires, toujours de type E-Flexer, navires hybrides propulsés au Gaz Naturel Liquéfié (GNL) et équipés de batteries électriques qui leur permettront d'être en zéro-émission à l'approche des ports.

Ces deux futures nouvelles unités affrétées au Groupe STENA pour une durée de 10 ans rejoindront la flotte à horizon 2024 et 2025 et opéreront sur les lignes Saint-Malo/Portsmouth et Caen-Ouistreham/Portsmouth.

2021, POURSUITE DE NOTRE PLAN DE RELANCE

Comme évoqué dans notre édito, l'année 2021 a de nouveau impacté notre secteur d'activité de transporteur maritime et de facilitateur de voyages. Avec le soutien de ses actionnaires, Brittany Ferries a cependant continué d'œuvrer pour son avenir et poursuivi son plan de relance initié en 2020 destiné à surmonter les difficultés financières engendrées par la crise sanitaire.

Ce plan de relance s'appuie sur quatre piliers essentiels pour notre Compagnie :



Dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan, une nouvelle organisation du travail à bord des navires et à terre a été mise en place avec comme objectif une meilleure rentabilité.

BRITTANY FERRIES, FACILITATEUR DE VOYAGES

Brittany Ferries accueille chaque année sur ses navires des millions de passagers de nationalités différentes (85 % de Britanniques). Parce que chacun de ses voyageurs est unique, qu'il soit à pied, à vélo, à moto, en voiture, en camping-car, seul ou en famille, en groupe ou avec son animal de compagnie, notre compagnie a développé toute une gamme de services à bord pour le confort de tous.

Ambassadeur de l'excellence française en Europe, notre compagnie conjugue bien-être et qualité avec dépaysement et liberté et s'érige définitivement en héritière des traditions d'excellence de la croisière française.

Pour améliorer l'expérience de ses clients, Brittany Ferries s'est lancée il y a plus de quarante ans dans le tour-operating. Facilitateur de voyages, notre Compagnie propose à ses passagers des centaines d'hébergements, résidences vacances ainsi que des circuits pour partir à la découverte de l'Espagne, du Portugal, de l'Irlande et de la France.

Avec 14,3 millions de nuitées générées en 2019 par notre activité de transport maritime dont 8,7 millions en France, Brittany Ferries se positionne aujourd'hui comme l'un des principaux voyagistes d'Europe et ambitionne, pour l'avenir, de redévelopper son activité de tour operating grâce notamment à son processus de digitalisation.

"Révéler les fabuleuses destinations vacances qu'offrent les régions littorales de l'Ouest Européen" est la promesse de notre marque Brittany Ferries.

Bien au-delà du transporteur maritime, Brittany Ferries se veut être un promoteur de lieux d'exception, d'itinéraires, d'activités culturelles et de loisirs, un tour-opérateur incontournable pour chacune de ses destinations.

DESTINATION DIGITALE

Brittany Ferries poursuit sa transformation numérique et digitale à travers une série de projets numériques interconnectés ayant notamment vocation à faciliter l'expérience client et offrir une expérience aussi personnalisée et fluide que possible.

Le nouveau site internet unique déployé en 2021 permet d'offrir à nos clients français, britanniques, irlandais et espagnols de nouvelles fonctionnalités dans leurs parcours de réservations.

DES ROUTES MARITIMES VERS L'IRLANDE

En 2020, Brittany Ferries renforce son activité fret sur l'Irlande avec le lancement d'une ligne Rosslare-Bilbao permettant d'assurer à nos clients un service direct entre l'Espagne et le Portugal.

En 2021, dans un contexte post Brexit, Brittany Ferries étoffe son maillage de routes maritimes vers et au départ de l'Irlande avec l'ouverture d'une ligne maritime entre les ports de Cherbourg et Rosslare. Pour répondre à l'augmentation de la demande de fret, notre Compagnie complète son offre avec l'ouverture d'une nouvelle ligne maritime fret entre les ports du Havre et Rosslare.

UN PARTENARIAT AVEC LE GROUPE CMA CGM

Brittany Ferries et le Groupe CMA CGM ont conclu en septembre 2021 un accord prévoyant un partenariat commercial visant à créer une complémentarité pour le transport de fret maritime sur le Transmanche et vers la péninsule ibérique, permettant au Groupe CMA CGM de renforcer son offre de transport sur le secteur roro et à notre Compagnie de développer davantage son expertise dans le domaine du fret et de la logistique.

Ce partenariat a également vocation de permettre aux deux compagnies engagées dans une démarche éco-responsable et dans le développement du GNL comme mode de propulsion de ses navires, de mutualiser des moyens sur la formation des équipages français au GNL et aux procédures de sécurité, et de mettre en place des solutions de transport et de logistique toujours plus respectueuses de l'environnement.

Enfin, ce partenariat se traduit par un accompagnement de CMA CGM au redressement du Groupe Brittany Ferries après la période post covid via sa participation à une levée de fonds obligataires à hauteur de 25 M€.

PROJET DE SERVICE INTERMODAL VIA CHERBOURG ET BAYONNE, RELIANT LA GRANDE-BRETAGNE ET L'ESPAGNE

Brittany Ferries poursuit ses plans stratégiques en faveur du transfert modal de remorques routières sur le fer. Avec le soutien affirmé des collectivités (Ministère des Transports, Régions Normandie et Nouvelle Aquitaine, Communauté d'Agglomération du Pays Basque et SNCF Réseau), notre compagnie maritime se prépare à intégrer le nouveau dispositif de ferroutage à son offre multimodale. À l'horizon 2024, elle proposera à sa clientèle de transporteurs routiers et de logisticiens un service de transport pour remorques non-accompagnées sur le réseau ferré de la façade Atlantique, poursuivant ainsi son engagement éco-responsable en réduisant l'impact environnemental des activités fret.



UNE CERTIFICATION DOUANIÈRE POUR UN LABEL DE QUALITÉ

Notre Compagnie est titulaire depuis 2019 du statut d'Opérateur Économique Agréé (AEO Authorised Economic Operator). Cette certification douanière octroyée par la Direction Générale des douanes françaises aux opérateurs communautaires fiables permet à Brittany Ferries de détenir un label de qualité sur l'ensemble de ses processus douaniers et sécurité/sûreté.



UN LABEL ENVIRONNEMENTAL POUR UNE COMPAGNIE MARITIME ENGAGÉE DANS UNE DÉMARCHE ÉCO-RESPONSABLE

En juin 2021, notre Compagnie engagée dans une démarche éco responsable a reçu pour la deuxième année consécutive le label Green Marine Europe, dont le programme vise à guider l'industrie maritime vers une amélioration continue de ses performances environnementales. Ce label confirme la volonté de Brittany Ferries de faire de la transition énergétique un pilier de son avenir.

NOS RÉCOMPENSES

Ces récompenses ont été obtenues par notre Compagnie préalablement à la crise sanitaire. Il s'agit des dernières informations à date.



En 2019, et pour la 7^{ème} année consécutive, Brittany Ferries est élue **meilleure compagnie maritime** ; notre Compagnie est ainsi l'entreprise la plus primée depuis la création des Telegraph Travel Awards en 1998 considérés comme les plus anciennes et prestigieuses récompenses de l'industrie du tourisme au Royaume-Uni.



En 2019, Brittany Ferries élue, par l'Institut ICS (Institute of Customer Service), **meilleure compagnie de transport** pour la qualité de son service clients.

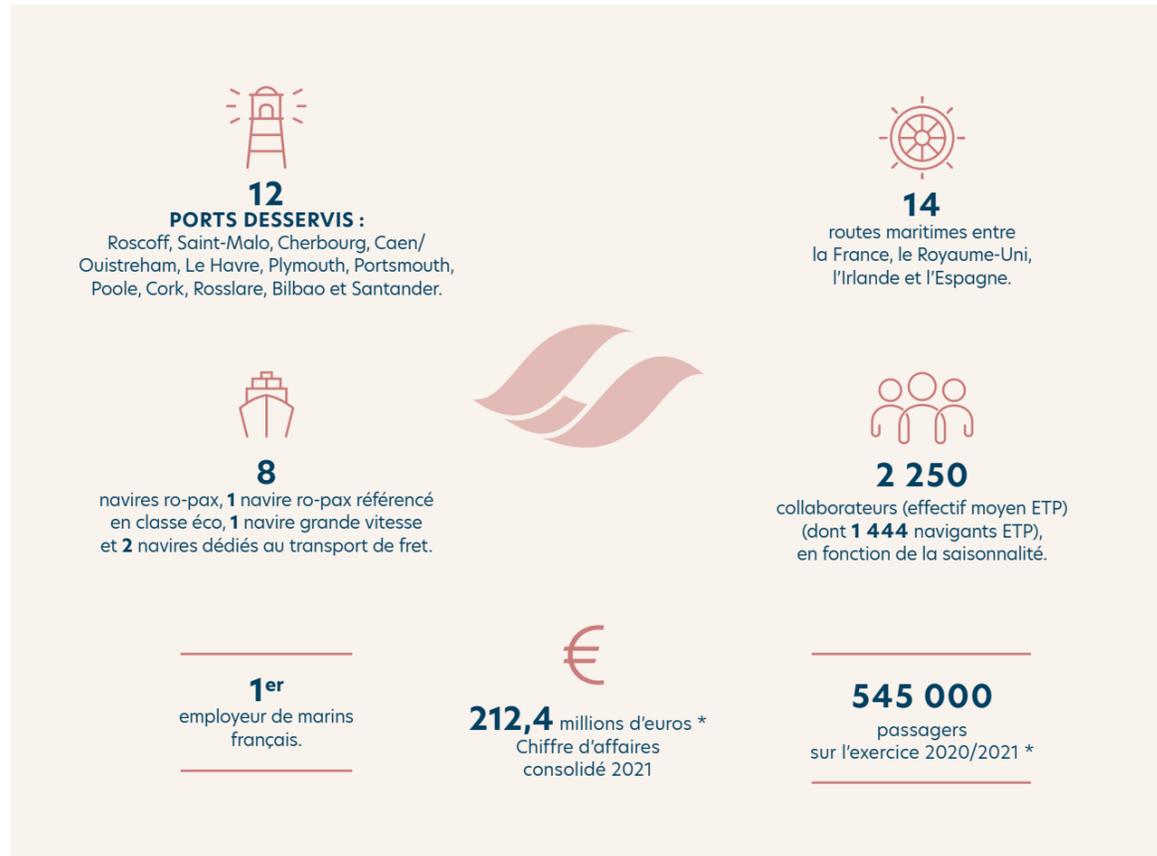


Meilleur opérateur de ferry familial 2018 par Family Traveller Awards



Récompenses British Travel Awards 2019 : **meilleur Tour Opérateur en Europe occidentale et Irlande pour notre Compagnie** (catégorie entreprise taille moyenne), et 2^{ème} prix attribué à Brittany Ferries en tant que meilleur transporteur maritime et meilleur site de réservation.

Nos chiffres clés



*chiffres 2021 et 2020 impactés par la crise Covid-19 ; par comparaison, chiffre d'affaires 2019 de 469 M€ et 2,5 millions de passagers transportés sur l'exercice 2018/2019.

LES RETOMBÉES DE NOS ACTIVITÉS EN TERMES D'EMPLOIS

Brittany Ferries a accueilli en 2021 (année civile), 53 élèves stagiaires issus d'écoles spécialisées dans le maritime (École Nationale Supérieure de la Marine Marchande et lycées professionnels maritimes). Par ailleurs, 20 élèves officiers ont pu bénéficier d'un contrat de professionnalisation au sein de l'entreprise.

L'arrêt temporaire de l'exploitation de la ligne Saint Malo/Portsmouth en 2021 ne nous a pas permis de reconduire pour cette année notre partenariat "School in Ship" avec l'École Nationale Supérieure de la Marine Marchande (ENSM) de Saint-Malo permettant de scolariser des élèves en classe entière pendant des rotations de navire sur la ligne Saint-Malo/Portsmouth.

Nos lignes maritimes



Nos navires

Dotée de 12 navires en exploitation, la flotte Brittany Ferries bat depuis sa création en 1972 pavillon français et jette de véritables ponts entre cinq pays de l'Ouest européen : le Royaume Uni, la France, l'Irlande, l'Espagne et le Portugal. Elle offre à ses passagers tout le confort de véritables navires de croisière dans le respect des normes environnementales.

Des retombées économiques au développement des liaisons maritimes sur l'Arc Atlantique, notre flotte constitue un réel outil de croissance au service de l'aménagement des territoires.



1. Armorique

Roscoff - Plymouth

1500 passagers, 473 voitures ou 55 camions, 247 cabines, 786 couchettes, 337 sièges inclinables, espace restauration, bar, salon de thé, boutiques, 2 cinémas, espace jeux vidéo, salle de jeux enfants, salon de lecture, Wi-Fi. Construit en 2009. L 168 m - l 26,80 m - 29 468 UMS - Vitesse 24 nœuds.

2. Barfleur

Cherbourg - Poole

1212 passagers, 547 voitures ou 75 camions, 59 cabines, 233 couchettes, 315 sièges inclinables, espace restauration, bar, boutique, espace jeux vidéo, Wi-Fi. Construit en 1992. L 158 m - l 24 m - 20 133 UMS - Vitesse 19,5 nœuds.

3. Bretagne

St Malo - Portsmouth

1940 passagers, 554 voitures ou 40 camions, 362 cabines, 1168 couchettes, 319 sièges inclinables, restaurant à la carte, restaurant self service, salon de thé, bars, boutiques, 2 cinémas, espace jeux vidéo, salle de jeux enfants, Wi-Fi. Construit en 1989. L 151 m l 26 m - 24 534 UMS - Vitesse 21 nœuds.

4. Cotentin

Cherbourg - Poole

120 unités fret, 120 cabines, espace restauration, bar, boutique, espace jeux vidéo, Wi-Fi. Construit en 2007. L 165 m - l 26,8 m - 25 000 UMS - Vitesse 24,5 nœuds.

5. Galicia

Cherbourg - Portsmouth / Portsmouth - Santander

1 015 passagers, 139 camions, 343 cabines, 1 318 couchettes, 43 sièges inclinables, espace restauration, bar à tapas, bars, boutique, salle de jeux enfants. Construit en 2019. L 214,5 m - l 28 m - 41 671 UMS - Vitesse 22 nœuds.

6. Mont St Michel

Caen/Ouistreham - Portsmouth

2 120 passagers, 830 voitures ou 125 camions, 224 cabines, 812 couchettes, 410 sièges inclinables, restaurant à la carte, restaurant self service, salon de thé, bars, boutiques, 2 cinémas, espace jeux vidéo, salle de jeux enfants, Wi-Fi. Construit en 2002. L 173 m - l 28,5 m - 35 891 UMS - Vitesse 21 nœuds.

7. Normandie

Caen/Ouistreham - Portsmouth

2 123 passagers, 648 voitures ou 85 camions, 217 cabines, 774 couchettes, 322 sièges inclinables, restaurant à la carte, restaurant self service, salon de thé, bars, boutiques, 2 cinémas, espace jeux vidéo, salle de jeux enfants, Wi-Fi. Construit en 1992. L 161 m - l 26 m - 27 541 UMS - Vitesse 20,5 nœuds.

8. Pont-Aven

Roscoff - Cork / Roscoff - Plymouth - Santander / Portsmouth - Santander

2 416 passagers, 650 voitures ou 77 camions, 650 cabines, 2 012 couchettes, 47 sièges inclinables, restaurant à la carte, restaurant self service, salon de thé, bars, boutique, 2 cinémas, espace jeux vidéo, salle de jeux enfants, piscine intérieure. Construit en 2004. L 185 m - l 31 m - 40 859 UMS - Vitesse 27 nœuds.

9. Salamanca

Cherbourg - Portsmouth / Portsmouth - Bilbao

1015 passagers, 189 camions, 341 cabines, 1225 couchettes, 43 sièges inclinables, espace restauration, bar à tapas, bar, boutique, salle de jeux enfants. Construit en 2021. L 215 m - l 28 m - 41 715 UMS - Vitesse 23 nœuds.

NAVIRES FRÉTÉS

10. Normandie Express

843 passagers, 280 voitures, 900 sièges, bar, boutique, salon de thé. Construit en 2000. L 98 m - l 26 m - 6 581 UMS - Vitesse 42 nœuds.

NAVIRES AFFRÉTÉS

11. Connemara

Le Havre - Portsmouth

500 passagers, 195 voitures, 116 cabines, 462 couchettes, salon de 36 sièges inclinables, restaurant self service, bar, boutique, Wi-Fi. Construit en 2007. L 186 m - l 25,6 m - 27 414 UMS - Vitesse 24 nœuds.

12. Pélican

Poole - Bilbao

115 unités fret, espace restauration, Wi-Fi. Construit en 1999. L 155,5 m - l 22,7 m - 12 076 UMS - Vitesse 15 - 19 nœuds.

Non inclus le navire Etretat sorti de flotte en avril 2021 et le navire Cap Finistère en février 2022.

V. Présentation du groupe Brittany Ferries

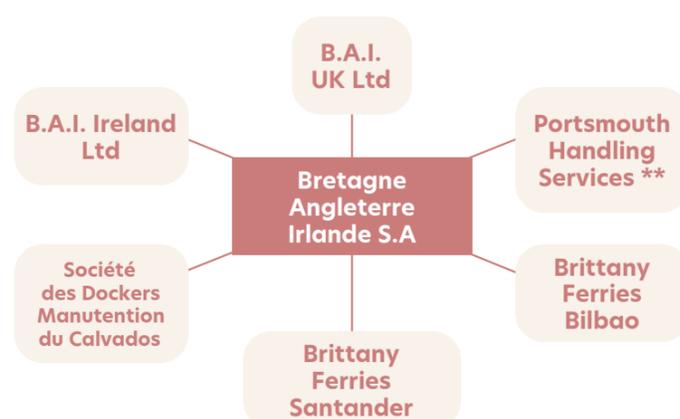
SON ORGANISATION ET SA STRUCTURE

La Société BRETAGNE ANGLETERRE IRLANDE est une Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance dont le capital social s'élève à 22 831 056 Euros. Le siège social de la Société se situe sur le territoire de la Commune de ROSCOFF (29680) - Gare Maritime - Port du Blosson.

L'activité de la Société est répartie sur plusieurs établissements en France (ROSCOFF, SAINT-MALO, CAEN-OUISTREHAM, CHERBOURG, LE HAVRE).

Les filiales de la Société BRETAGNE ANGLETERRE IRLANDE disposent d'implantations situées sur les ports britanniques (BAI UK), espagnols (BRITTANY FERRIES BILBAO et BRITTANY FERRIES SANTANDER) et irlandais (BAI IRELAND).

Sociétés d'exploitation du Groupe Brittany Ferries *



* À l'exclusion des sociétés n'employant pas de personnel et des sociétés du Groupe Condor Ferries (non consolidées).

** PHS filiale de BAI UK Ltd

SA GOUVERNANCE

La Société BRETAGNE ANGLETERRE IRLANDE possède une gouvernance bicéphale, composée d'un Conseil de surveillance et d'un Directoire.

Le Conseil de Surveillance est composé de treize membres dont deux membres représentant les salariés. Son Président est Monsieur Jean-Marc ROUE et son Vice-Président est Monsieur Pierre BIHAN-POUDEC.

Le Conseil de Surveillance exerce un contrôle permanent sur la gestion du Directoire. Il se prononce également sur l'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations stratégiques de la Société et veille à leur mise en œuvre par le Directoire.

Le Directoire de la Société est composé de trois membres :

- Monsieur Christophe MATHIEU, Président du Directoire et Directeur du Pôle Stratégie et Commercial, Administration, Finances ;
- Madame Corinne VINTNER, Membre du Directoire, Directeur du Pôle Juridique, Ressources Humaines, Filiales ;
- Monsieur Frédéric POUGET, Membre du Directoire, Directeur du Pôle Armement, Opérations Maritimes et Portuaires.

Conseil de Surveillance



Jean-Marc ROUÉ
Président



Pierre BIHAN-POUDEC
Vice-président

Directoire



Christophe MATHIEU
Président
Directeur Pôle Stratégie et Commercial,
Administration, Finances



Corinne VINTNER
Membre
Directeur Pôle Juridique, Ressources
Humaines, Filiales



Frédéric POUGET
Membre
Directeur Pôle Armement, Opérations
Maritimes et Portuaires

CELLULE COMPLIANCE

Une Cellule Compliance rattachée au Président du Directoire est active au sein de la Compagnie depuis 2018 afin de garantir la conformité de la compagnie avec les lois et réglementations en vigueur (Loi informatique et Liberté, PCI-DSS, RGPD, Directive NIS, Code ISM...) et de maintenir la cohérence et l'interopérabilité des différents composants des Systèmes d'Informations.

COMITÉ DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION (C3SI)

Un comité de la Sécurité des Systèmes d'Information (C3SI) est en fonctionnement dans l'entreprise ; ce comité est présidé par le Président du Directoire et piloté par la Responsable de la Sécurité des Systèmes d'information (RSSI). Il est chargé, dans le respect des réglementations nationales et européennes en vigueur, et des axes stratégiques de la Compagnie, de donner et valider les orientations et les priorités à mettre en œuvre en matière de Politique de Sécurité des Systèmes d'Information de la Compagnie notamment en lien avec la Cellule Compliance.

COMITÉ DE PILOTAGE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mis en place depuis plusieurs années, ce comité piloté par le Responsable R&D Énergétique et environnement a pour mission de réfléchir aux orientations de la politique de développement durable du Groupe en prenant en compte l'évolution réglementaire, et valider les projets prioritaires au regard de nos enjeux.

COMITÉ DE PRÉVENTION DES RISQUES AU TRAVAIL

Le comité de prévention piloté par le Responsable Prévention des risques au travail réunit les membres du Directoire, le Directeur des Ressources Humaines, les Directeurs opérationnels, le Capitaine d'Armement, le Médecin Chef Compagnie et le Responsable de la communication interne. Il a pour objectif de déterminer la politique de prévention des risques au travail et de mettre en œuvre les différentes mesures définies dans le cadre d'un programme pluriannuel.

VI. Identification des enjeux extra-financiers

MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES

Une cartographie des risques initiée par le Directoire a été réalisée fin 2020. Des entretiens ont été conduits avec les Membres du Comité de Direction.

Les risques ont été évalués et hiérarchisés selon une matrice d'évaluation prenant en compte le niveau de probabilité d'une part, et la gravité des impacts d'autre part.

Leur croisement permet de distinguer cinq niveaux de criticité de risque :

Niveau 1 : risque mineur

Niveau 2 : risque significatif

Niveau 3 : risque grave

Niveau 4 : risque majeur

Niveau 5 : risque critique.

Au regard de son activité, le Groupe Brittany Ferries a identifié 26 risques.

		Gravité				
		5	10	15	20	25
Incidence	Critique 5		<ul style="list-style-type: none"> Sécurité sanitaire des activités opérationnelles Sanitaire 			
		4	8	12	16	20
	Majeure 4	<ul style="list-style-type: none"> * Maîtrise des coûts de maintenance de réparation des navires 	<ul style="list-style-type: none"> Sécurité et sûreté des activités Émissions atmosphériques polluantes Relation managériale Corruption Analyse des risques techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance de projet Conformité aux réglementations RGPD/ PCI DSS Protection des données confidentielles de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> Nouvelle organisation pour faire face à la pandémie Covid-19 Renouvellement de la flotte Brexit 	<ul style="list-style-type: none"> Émission de GES
		3	6	9	12	15
	Grave 3	<ul style="list-style-type: none"> Initiatives impactant un changement au niveau SI 	<ul style="list-style-type: none"> Perte alimentaire lors de la crise sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion de projets Gestion de talents 	<ul style="list-style-type: none"> Désengagement du personnel saisonnier Mesure du risque Acteur du développement 	
	2	4	6	8	10	
Significative 2	<ul style="list-style-type: none"> Émissions atmosphériques polluantes 	<ul style="list-style-type: none"> Développement durable Risque humain en arrêt technique 				
	1	2	3	4	5	
Mineure 1	<ul style="list-style-type: none"> Budget 					
	Improbable 1	Peu probable 2	Occasionnelle 3	Probable 4	Presque certaine 5	
		PROBABILITÉ				
	< à 10%	10-30%	30-60%	60-90%	>90%	

Criticité = Probabilité x gravité

De cette analyse de risques, nous avons identifié les principaux enjeux RSE dans le tableau ci-après :

Principaux enjeux extra-financiers	Axe d'engagement
Social	
Développement du capital humain	Assurer l'expertise et développer les compétences de nos collaborateurs via la formation pour fournir à nos clients passagers et fret une prestation de services de qualité, et assurer pour nos clients et l'ensemble de nos collaborateurs la sécurité à bord de nos navires et sur nos différents sites
Santé, sécurité et bien être de nos collaborateurs et de nos clients	Prévenir les risques de détérioration des conditions de travail au sein du Groupe pouvant entraîner une augmentation des accidents et des préjudices physiques et mentaux ; prévenir les risques sanitaires y compris dans le cadre de la relation client ;
Environnemental	
Développement durable	Prévenir les risques environnementaux et de pollution
Eco-Responsabilité	Réduire l'empreinte carbone et environnementale du Groupe
Changement climatique	Réduire nos déchets et optimiser notre consommation d'eau et de matières premières
Sociétal	
Développement des territoires	Contribuer au développement économique des territoires que nous desservons.



VII. Engagements sociaux

LA SYNERGIE DES COMPÉTENCES, LE CHOIX DE L'EXCELLENCE

Le Groupe Brittany Ferries, 2 385 hommes et femmes en haute saison^[1], dont 1 524 navigants, qui par la maîtrise de nombreuses spécialités, créent et assurent des prestations aux standards de qualité et de sécurité élevés établis par la Compagnie.

[1] Effectifs salariés Groupe au 31/08/2021

Effectif moyen ETP (référence Équivalent Temps Plein) 2021 :
2 250 collaborateurs

Effectif Groupe ETP 2021	Haute saison	Basse saison
Sédentaires France	439	437
Sédentaires UK et Irlande	333	342
Sédentaires Espagne	29	29
Total sédentaires	800	808
Total navigants	1 451	1 460
Total emplois	2 251	2 268

Opérant sur des marchés internationaux, œuvrant entre Terre et Mer avec des outils industriels et commerciaux sophistiqués dans le respect absolu des normes de sécurité et des législations, évoluant en harmonie avec les nouveaux modes de consommation et outils de communication, la Compagnie doit faire face à des exigences complexes et s'appuie sur le savoir-faire d'experts dans de nombreux métiers.

Le savoir-faire de Brittany Ferries se décline en quatre grandes familles de métiers :

- Hôtellerie & restauration
- Personnel de conduite
- Services commerciaux et personnel d'escale
- Personnel des fonctions supports

DONNER LA PRIORITÉ À LA FORMATION

Le développement et le maintien des compétences des collaborateurs est un enjeu majeur de la qualité des services et prestations que nous offrons à nos passagers et contribuent au renforcement des sujets essentiels que sont la santé et la sécurité, dans la Compagnie.

C'est pourquoi, Brittany Ferries met un point d'honneur à la formation professionnelle et au développement des compétences, pour l'ensemble des secteurs de métiers de l'entreprise.

En 2021, la stratégie globale de la Compagnie se décline en trois objectifs principaux :

- mener à bien le plan de relance de l'entreprise,
- poursuivre le renouvellement de sa flotte,
- adapter ses modes de travail aux nouveaux contextes sanitaire et économique.

Ces ambitions 2021 seront déployées dans un contexte de double crise sanitaire et économique, à impact mondial, qui vient s'ajouter à nos précédentes contraintes qu'étaient le Brexit, le cours de la livre ou le prix des carburants défavorable.

Dans un environnement financier restreint et des conditions de travail inédite, la formation comme outil de maintien de l'employabilité et du développement des compétences est plus que jamais au cœur de la stratégie RH.

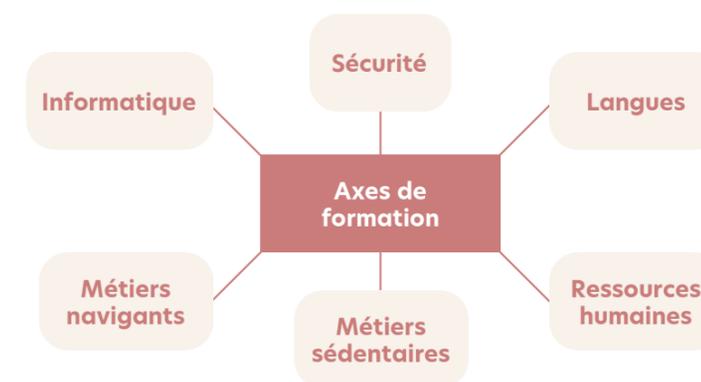
La gestion et le développement des compétences, continuent d'être un levier d'adaptation très important dans notre Compagnie.

Renforcer et développer la performance des collaborateurs, en lien avec le déploiement d'une GPEC et des nouveaux outils digitaux, est un objectif du programme de développement des compétences 2021-22.

Ainsi, la digitalisation des formations est au cœur des préoccupations de l'entreprise et une plus grande place est accordée à l'E-learning en 2021.

Pour tous les projets significatifs menés au sein de la Compagnie, la méthodologie de travail en mode projet est privilégiée afin de définir le "business case", de favoriser les échanges d'idées, l'implication des équipes dans sa réalisation et dans le respect des budgets et des plannings de livraison.

Les différents axes de formation au sein de notre Compagnie



La formation est l'un des moyens de nature à lutter contre les accidents du travail et de se prémunir contre l'absentéisme. Ces thèmes sont plus particulièrement travaillés dans le cadre de la Prévention de la Compagnie, intégrée dans l'axe de formation "Sécurité" ci-dessus.

Formations dispensées sur l'année civile 2021 (périmètre France)

	Plan Armement	Plan hôtelier	Plan sédentaire	Plan transversal	E-learning
Informatique	-	2	21	-	-
Langues	-	-	-	5	-
Métiers navigants	31	55	3	58	-
Métiers sédentaires	1	-	15	-	-
Ressources humaines	10	5	14	28	36
Sécurité	842	205	50	99	76
Syndicats/CHSCT	-	-	-	8	-
Total stagiaires	884	267	103	198	112

En 2021, 1452 stagiaires, hors E-Learning, ont bénéficié de 2 940.73 journées de formation, soit 20 785.10 heures représentant un budget total de 2 497 K€ au 23 février 2022 (ce montant n'est pas définitif mais représente 99.8% des dépenses car il reste encore quelques factures de pédagogie et frais annexes 2021 à recevoir).

En 2021, 112 stagiaires ont bénéficié de formations en E-Learning, totalisant 361 heures représentant un budget total de 14 K€.

En 2020, le budget formation représentait un total de 1 953 K€, soit 18 468,20 heures pour un total de 1 714 stagiaires.

BRITTANY FERRIES S'ENGAGE POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

La politique compagnie de prévention des risques au travail se structure autour de référentiels légaux et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue.

Notre comité de prévention, composé des directions au plus haut niveau et de notre service prévention, met en œuvre la politique et les mesures de prévention dans un programme pluriannuel 2022/2024.



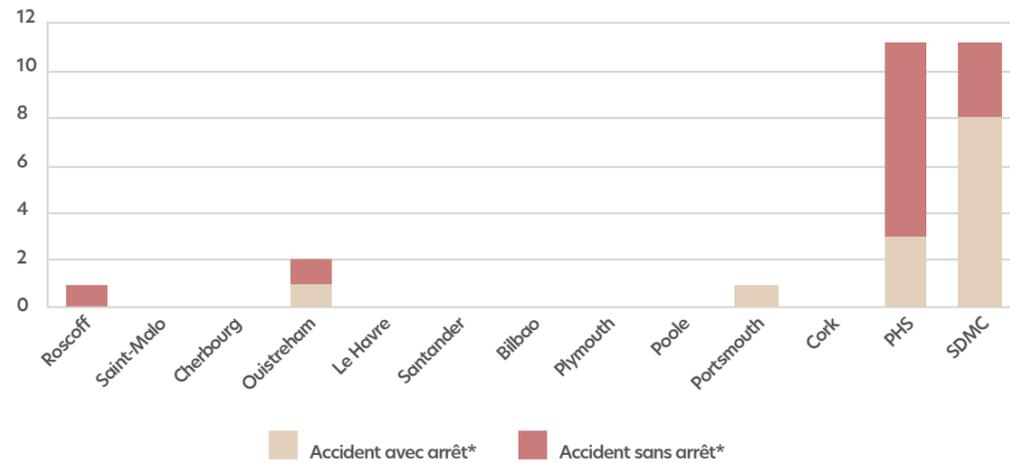
LES MINUTES PRÉVENTION

Ce programme pluriannuel de Prévention a pour vocation de renforcer et compléter les actions de prévention déjà menées en faveur de la santé et sécurité au travail, en exploitant les différents retours d'expérience. Ces messages prévention sont relayés sur le mini site intranet Prévention, accessible à tous les salariés de l'entreprise.

Autres éléments de partage, les "minutes prévention" permettent d'échanger au sein des équipes sur des thématiques de risque et des bonnes pratiques de prévention. Ces minutes sont diffusées tous les 15 jours sur les navires et les sites français.

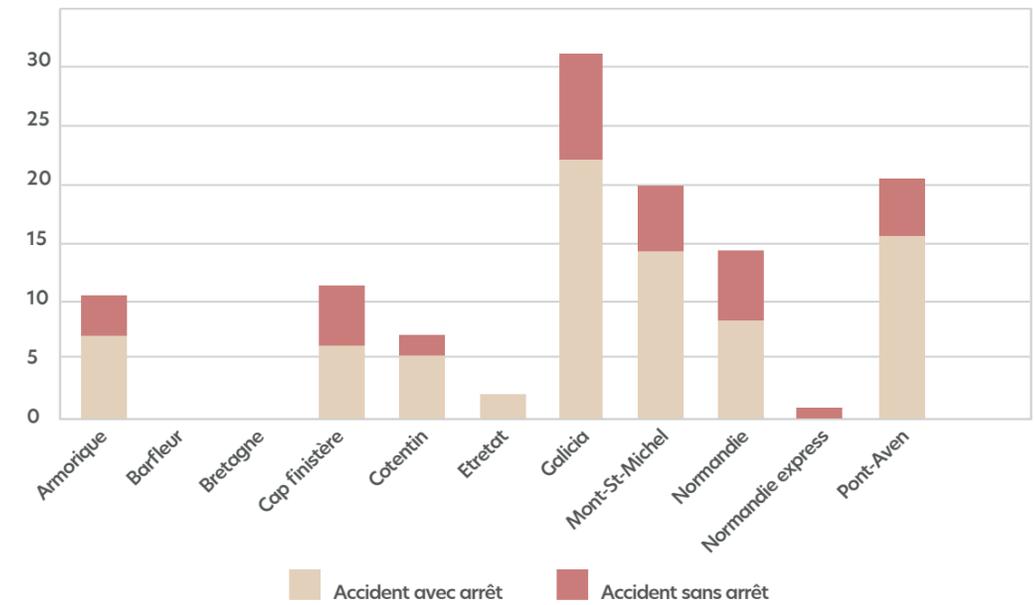
Focus sur la répartition des accidents du travail au sein de la Compagnie

Répartition des accidents du travail par site - personnel sédentaire - année civile 2021



* Les accidents de travail avec arrêt :
- 1 jour pour les sites français et espagnols
- 7 jours pour les sites anglais et irlandais

Répartition des accidents du travail par navire - personnel navigant - année civile 2021



LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Les activités de la prévention ont été fortement marquées par les impacts de la pandémie mondiale. La compagnie suit en temps réel l'évolution de l'épidémie. Un travail de collaboration entre le médecin chef compagnie, le référent Covid (Responsable prévention des risques au travail), le Comité de Direction et les Directions opérationnelles et commerciales permet d'être réactif dans l'évolution de la réglementation et dans les mesures Covid à mettre en œuvre.

Le plan sanitaire de prévention concerne toutes les catégories du personnel et est divisé de la façon suivante :

- Mesures individuelles
- Mesures collectives - Postes de travail / Espaces communs
- Organisation du travail / Règles de vie
- Communication
- Contrôles

Une cellule sanitaire comprenant nos Commandants et Service de santé est mise en place sur nos navires. Pour les navires sans infirmier, l'officier en charge des soins est responsable de la bonne application de ces mesures.

Elle assure une surveillance permanente et un traitement des cas Covid en relation avec notre Médecin chef compagnie et les autorités de santé (CPAM, ARS, autorités sanitaire anglaises ou espagnoles ...).

La surveillance symptomatique est assurée à bord par la cellule sanitaire (commandant, infirmier(ère), officier.. en charge des soins) en lien avec le médecin chef compagnie. Pour la terre, la surveillance sanitaire est assurée par le médecin chef en lien avec le service QSES.

L'évaluation du risque est symbolisée par "le pavillon sanitaire" qui donne le statut du navire (plus précisément d'une bordée) ou d'un site face au virus. Le pavillon sanitaire est communiqué par mail, à chaque changement de risque, à la Direction et l'ensemble des commandants des navires.

Les mesures sanitaires ont été rassemblées dans un document unique, intitulé plan de prévention et de réponse à une flambée COVID.



LES RÈGLES D'OR DE LA COMPAGNIE

Dans le cadre d'une démarche de sensibilisation aux risques, un groupe pluridisciplinaire a créé quinze règles d'or Compagnie portant sur les risques principaux de nos activités.

Depuis la mise en œuvre de cette démarche, dix règles d'or ont à ce jour été diffusées sur notre site intranet, accessible à l'ensemble du personnel.

PROGRAMME "VITALITY"

Depuis novembre 2019, Brittany Ferries propose à ses salariés via son partenaire assurance santé et prévoyance, un programme nommé "Vitality" qui leur permet de bénéficier d'une gamme de services d'offres de prévention afin d'améliorer leur bien-être au quotidien.

Règle d'or n°1 : mon engagement	Je m'engage à respecter toutes les règles santé et sécurité de notre compagnie
Règle d'or n°2 : mon action	Je m'implique au quotidien dans la prévention, la protection et l'amélioration de ma santé et de ma sécurité ainsi que celle de mes collègues
Règle d'or n°3 : pas de harcèlement	Chaque personne a droit au respect et à la dignité au travail
Règle d'or n°4 : substances psychoactives & addictions	Au travail, je préserve ma santé et notre compagnie. Je respecte la règlement en vigueur en prévenant toute consommation occasionnelle ou addictive
Règle d'or n°5 : protection des systèmes d'information	Je m'implique dans la protection des données et le bon usage des systèmes d'informations de la compagnie
Règle d'or n°6 : sûreté	La sûreté est l'affaire de tous
Règle d'or n°7 : situations d'urgence	Face à une situation d'urgence : j'analyse et j'agis immédiatement
Règle d'or n°8 : co-activité	Chaque intervention doit se dérouler en tenant compte des individus, de leurs activités et de l'environnement de travail
Règle d'or n°9 : circulation	Pour ma sécurité et celle des autres, je respecte les règles de circulation dans l'entreprise, lors de mes déplacements
Règle d'or n°10 : système de gestion de la sécurité	Une culture positive de la sécurité est essentielle pour obtenir un système de gestion de la sécurité efficace

LES MESURES PRISES EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

En application des dispositions légales, Brittany Ferries a conclu un nouvel accord Égalité Professionnelle le 2 décembre 2020 avec les organisations syndicales (accord groupe toutes populations). Cet accord s'appuie sur le rapport d'égalité professionnelle remis annuellement aux partenaires sociaux et sur les échanges au sein de la Commission égalité professionnelle qui se réunit tous les ans.

Principaux axes de travail de l'accord



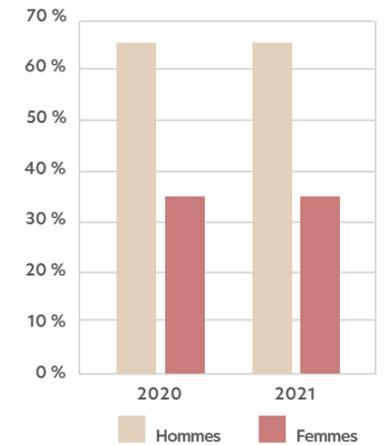
Depuis la loi "Avenir professionnel" du 5 septembre 2018, une mesure visant à corriger les inégalités salariales entre femmes et hommes est entrée en vigueur. Elle vient s'ajouter aux dispositions légales et réglementaires en matière d'égalité professionnelle, en obligeant les entreprises d'au moins 50 salariés à calculer des indicateurs relatifs à l'égalité entre les hommes et les femmes, à publier ces résultats et à remédier aux inégalités en cas de résultats insuffisants, sous peine de pénalité financière. Les modalités de calcul, le barème des indicateurs et le nombre minimal de points devant être atteint sont fixés par le décret du 8 janvier 2019.

Brittany Ferries a atteint au 1^{er} mars 2022 un score de 87/100 pour l'Index d'Égalité Professionnelle.

La répartition femme/homme diffère en fonction du secteur d'activité concerné au sein de la Compagnie.

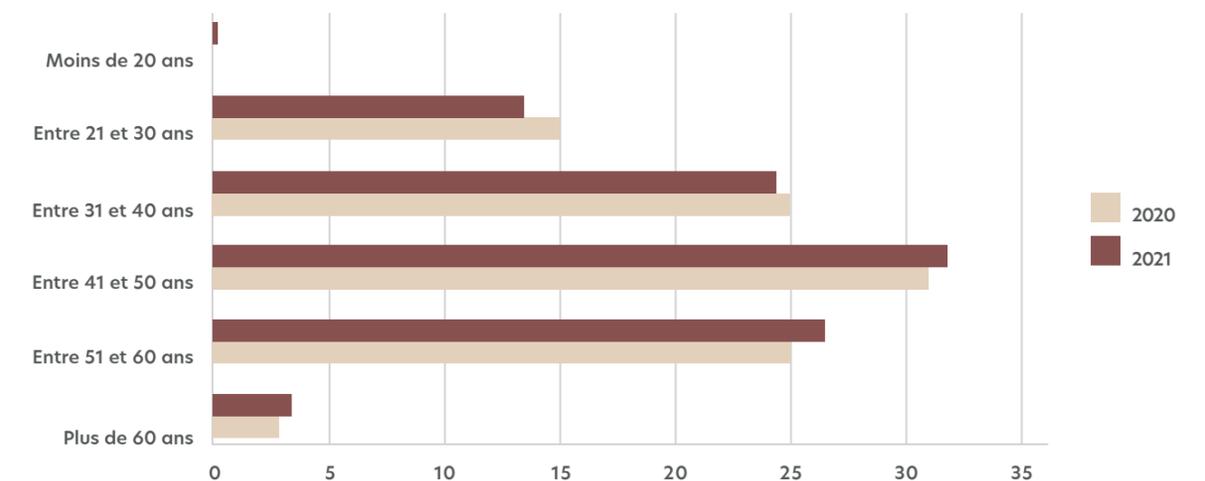


Répartition globale Femme/Homme sur l'ensemble des activités du Groupe



La différence constatée est essentiellement liée au manque de candidats de sexe féminin dans les filières professionnelles et écoles de Marine Marchande pour les métiers liés à la navigation.

Pyramide des âges effectif consolidé au 31/10/2021



VIII. Engagements environnementaux

POLITIQUE GÉNÉRALE DE LA COMPAGNIE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

Les actions en matière environnementale sont suivies directement par la direction et les membres du Directoire participant au Comité Développement Durable.

La protection de l'environnement est directement intégrée dans plusieurs directions de la Compagnie :

• Direction Recherche et Développement Énergétique et Environnement

Sous l'autorité du Directeur du Pôle Armement, Opérations Maritimes et Portuaires et en étroite relation avec les autres services et directions de l'entreprise, le Responsable R&D Énergétique et Environnement assure l'optimisation de la dépense énergétique des navires et leur conformité aux normes anti-pollution existantes et à venir. Il anime le Comité Développement durable, et est garant de la politique énergétique de l'entreprise.

• Direction Ingénierie et Maintenance

Sous l'autorité du Directeur Ingénierie et Maintenance et en collaboration directe avec la Direction R&D Énergétique et Environnement, le Responsable Technique GNL et Carburants Alternatifs est en charge de l'étude des nouveaux carburants et de leur cohérence technique.

• Direction Études & projets

Sous l'autorité du Directeur du Pôle Armement, Opérations Maritimes et Portuaires et en étroite relation avec les autres services et directions de l'entreprise, le responsable Études & Projets pilote des actions visant à améliorer l'efficacité énergétique des navires.

• **Direction Exploitation des Métiers Hôteliers**, par la nature de sa mission visant à définir les moyens et mettre en œuvre les prestations hôtelières à bord de nos navires, joue un rôle moteur dans la définition et l'application de notre politique éco-responsable.

ACTIONS DE FORMATION ET INFORMATION DES SALARIÉS

Le personnel navigant est formé en continu à la protection de l'environnement, au travers d'exercices réguliers à bord (mises en situation du type "comment réagir face à une pollution ?", avec amélioration continue des procédures existantes). Chaque nouvel embarqué reçoit une formation concernant l'utilisation des équipements et les consignes du bord pour la collecte et le traitement des déchets.

Brittany Ferries procède à la diffusion d'informations et à des actions de sensibilisation auprès de ses salariés sur les questions environnementales. La Compagnie accompagne également les salariés dans des démarches éco-responsables.

• Via le site intranet et le système d'affichage interne, des articles sont régulièrement publiés qui mettent en avant les projets et bonnes pratiques autour de l'environnement (articles pédagogiques sur les aspects techniques (ex. GNL), promotion des initiatives au niveau corporate (label Green Marine Europe, engagements RSE)

• Via les communications de la Direction ou dans les "live" Instagram : il y est régulièrement rappelé que la transition énergétique est un des 4 piliers du redressement de la Compagnie.

PRÉVENTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET DES POLLUTIONS

Tous les navires ont leur propre plan de prévention (Plan d'urgence de bord contre la pollution des mers - SMPEP) présent à bord. Il a pour vocation de fournir des directives au capitaine et aux officiers se trouvant à bord du navire quant aux mesures à prendre lorsqu'un événement de pollution s'est produit ou risque de se produire.

Chaque navire est équipé de kits anti-pollution, matériel à l'utilisation duquel le personnel a été familiarisé lors d'exercices.

POLLUTION

BRITTANY FERRIES, SIGNATAIRE DE LA CHARTE BLEUE

En tant qu'adhérent d'Armateurs de France, Brittany Ferries est signataire de la Charte Bleue, par laquelle les armateurs s'engagent à poursuivre, au-delà de leurs obligations réglementaires, leurs actions en faveur de la protection de l'environnement et de la gestion durable du milieu marin.

SIGNATAIRE DE LA CHARTE SAILS



La Charte Sails (Sustainable Actions for Innovative and Low Impact Shipping), proposée par la France, vise à valoriser et encourager

les initiatives concrètes des armateurs qui vont au-delà de la réglementation en matière de protection de la biodiversité, de lutte contre le réchauffement climatique ou encore de coopération avec les scientifiques et de sensibilisation des passagers. Brittany Ferries et dix autres compagnies maritimes en ont été signataires dès sa création, en juillet 2019 au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

LABEL ENVIRONNEMENTAL GREEN MARINE EUROPE



Création et gestion

L'engagement de Brittany Ferries dans la création et la gestion de ce label environnemental est représentatif de sa volonté de s'investir dans la préservation de l'environnement.

Ce label permet de créer les conditions d'un dialogue ouvert et transparent entre l'industrie,

les partenaires gouvernementaux et la société civile, ce qui constitue le moyen le plus efficace pour définir une démarche d'amélioration environnementale.

Brittany Ferries a donc participé à la création du label environnemental Green Marine Europe, piloté par l'ONG Surfrider Foundation Europe. La Compagnie siège au sein du Comité de Pilotage, aux côtés de l'ADEME, de la Direction des affaires maritimes, d'Armateurs de France, du Groupement des Industries de Construction et Activités Navales, ainsi que de deux autres armateurs de ferries.

Brittany Ferries est également membre du Comité d'élaboration, comité technique du label qui donne un avis d'expert sur les critères des indicateurs de rendement du programme de certification environnementale, son adaptation européenne et ses évolutions futures.

À noter que le label a été mis en valeur par le Président Macron en septembre 2021 au congrès de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN).

Une deuxième labellisation

Brittany Ferries s'est portée naturellement candidate dès la création du label et a obtenu sa première certification à l'automne 2020, puis sa seconde en juin 2021. La participation au programme permet à la compagnie de structurer ses efforts environnementaux. La labellisation est également un outil de communication important.

MESURES DE PRÉVENTION DE REJETS DANS L'AIR

L'ensemble des navires de la flotte de Brittany Ferries répond aux réglementations environnementales en vigueur, en matière de rejets dans l'air. Avec un ensemble de quatre navires prévus fonctionner au Gaz Naturel Liquéfié, dont le premier, le Salamanca, vient d'être livré, la compagnie affiche clairement ses ambitions environnementales. L'utilisation de ce carburant permet en effet d'aller beaucoup plus loin que les réglementations actuelles, en particulier pour les émissions d'oxydes de soufre et de particules fines.

Par ailleurs, dans le cadre d'appels à projets de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), Brittany Ferries participe aux projets techniques et scientifiques CAPNAV et EMINAV, visant à caractériser les émissions gazeuses et particulaires des navires.

MESURES DE PRÉVENTION DE REJETS DANS L'EAU

Ces informations sont disponibles au paragraphe relatif à la prévention des risques environnementaux et des pollutions.

Depuis 2017, les navires de Brittany Ferries rejettent dans les ports non plus des eaux d'un autre port, mais des eaux de pleine mer, les eaux de ballast ayant été renouvelées en traversée. De plus, le Galicia, le Mont St Michel et le Bretagne sont équipés de systèmes de traitement des eaux de ballast. La totalité de la flotte sera équipée de ces systèmes d'ici 2024.

MESURES DE PRÉVENTION DE REJETS DANS LE SOL

La prévention des rejets dans le sol revêt un caractère non significatif eu égard à notre activité.

PRISE EN COMPTE DES NUISANCES SONORES

Les règlements maritimes prennent en compte les nuisances sonores, au travers du Code de l'Organisation Maritime Internationale sur les niveaux sonores à bord des navires. Les niveaux sonores dans les espaces publics font l'objet de campagne de mesure, au cas par cas. Nos personnels exposés à des environnements bruyants sont équipés de bouchons d'oreille individualisés.

Concernant l'impact des navires sur l'environnement, Brittany Ferries a rejoint récemment le Groupe Consultatif du projet européen PIAQUO, visant à réduire le bruit sous-marin.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

Les mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets

Chaque navire dispose d'un Plan de Gestion des Ordures décrivant les installations de collecte, de ramassage, de stockage, de traitement et d'évacuation des déchets.

Il contient également la liste des matériels et des dispositifs existant à bord du navire pour la manutention et le traitement des ordures. Chaque opération d'évacuation à terre est consignée par type de déchets dans un registre tenu par le Second Capitaine.

Une démarche de tri sélectif est également active pour les principaux sites terrestres de la compagnie.

Pour aller encore plus loin, une étude co-financée par l'ADEME a été réalisée en 2019/2020 afin d'identifier les actions permettant d'optimiser la gestion des déchets produits à bord et à terre et de les réduire à la source. Parmi les mesures préconisées, l'accent a été mis ces trois dernières années sur le développement du tri 5 flux sur tous les navires, en particulier le tri du verre à bord.

Les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire

Le personnel travaillant en restauration à bord de nos navires est exclusivement issu des écoles hôtelières et est à ce titre formé tout au long de sa formation métier à la gestion optimale des stocks des denrées périssables. Il est en outre sensibilisé de façon permanente à bord (application de la règle de gestion FIFO, suivi des DLC...). Des indicateurs sont mis en place depuis 2018 pour suivre les résultats et piloter les actions. Les pertes de produits finis et transformés issus des secteurs restauration et bars font l'objet d'un suivi par la Direction Exploitation des Métiers Hôtelières. L'exercice 2020/2021 a été fortement impacté par les conséquences directes de la crise du Covid.

Le pourcentage des pertes relatives aux produits finis et transformés est ainsi revenu à un niveau (1,72%) comparable à celui précédant la crise sanitaire (1,77% en 2018/2019), après avoir atteint un niveau de 4,71% en 2019/2020.

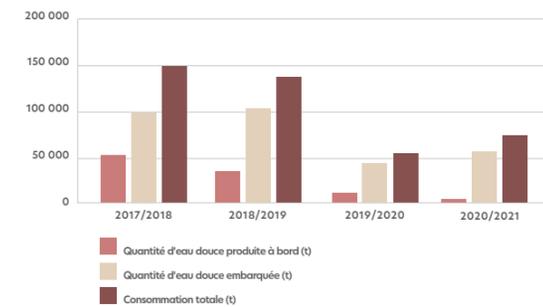
UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales.

L'eau douce est soit produite localement à bord, soit avariée au port. La production et l'approvisionnement en eau douce font l'objet d'un suivi hebdomadaire par l'équipage. Ces données sont



disponibles dans la base de données Milia pour un suivi annuel. À noter que les variations sont particulièrement importantes sur les deux derniers exercices, les schémas opérationnels des navires ayant été impactés par la crise du Covid.



(*) À noter que, suite à un changement de logiciel, les informations concernant le navire Etrepat n'ont pu être intégrées.

Consommation de matières premières et consommation d'énergie, et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation

Les matières premières sont essentiellement les carburants utilisés pour la propulsion des navires et la génération d'électricité à bord.

Les consommations sont historiquement notées, traversée par traversée, dans le logiciel de Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur. Plus récemment, le suivi s'effectue aussi de manière plus précise encore grâce à l'installation d'un logiciel spécifique ainsi que de compteurs fuel sur plusieurs navires.

De nombreuses actions sont en cours ou à l'étude : assistance vélique à la propulsion, intégration de la pile à combustible, utilisation d'un bio-carburant sur groupe électrogène, installation de petites hélices sur les moyeux d'hélice du Pont-Aven, utilisation de variateurs de vitesse sur des moteurs électriques...

En particulier, plusieurs actions ont donné des résultats concluants, avec une économie notable en carburant et donc une diminution des émissions de Gaz à Effet de Serre :

- le déploiement sur les navires de la flotte de peintures anti-fouling à base de silicone
- l'optimisation du routage en fonction des courants marins, pour une consommation minimale, via un logiciel dédié
- l'utilisation d'huiles de lubrification haute performance
- l'optimisation de la conduite, grâce à un logiciel dédié

CHANGEMENT CLIMATIQUE

De manière générale, pour la partie maritime, la diminution de l'émission de gaz à effet de serre passe chez Brittany Ferries par la réduction des consommations de carburant. Les émissions de gaz à effet de serre sont suivies par le biais de plusieurs réglementations.

POUR LES ACTIVITÉS MARITIMES :

- La compagnie effectue des déclarations annuelles d'émissions de CO₂ dans le cadre du MRV (Monitoring, Reporting & Verification), règlement européen concernant la surveillance, la déclaration et la vérification des émissions de dioxyde de carbone du secteur du transport maritime. Ces déclarations sont contrôlées par un vérificateur certifié, puis publiées par la Commission Européenne. La quatrième déclaration sur les émissions de l'année civile 2021 vient d'être finalisée et est en cours de publication.

Navire	Émissions CO ₂ (t) en 2019	Émissions CO ₂ (t) en 2020	Émissions CO ₂ (t) en 2021
Armorique	37 940	27 666	36 654
Baie de Seine	44 131	9 481	-
Barfleur	24 916	8 168	3 384
Bretagne	30 591	16 601	3 928
Cap finistère	113 411	112 896	58 956
Connemara	62 852	20 521	66 758
Cotentin	-	-	23 608
Etrepat	42 354	6 699	8 527
Galicie	-	5 384	60 216
Mont St Michel	60 946	54 109	59 070
Normandie	47 317	32 520	45 815
Normandie Express	10 459	-	147
Pont-Aven	77 686	47 328	55 870

Figure 1- émissions de CO₂ (t) par navire

Les modalités d'adaptation d'un système d'échange de quotas d'émission carbonées sont actuellement en discussion à la Commission Européenne (ETS : Emission Trading Scheme). L'entrée en vigueur d'un tel système est prévue pour 2023.

Le SEEMP (Ship Energy Efficiency Management Plan), mesure de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) propose et recense des moyens d'amélioration de l'efficacité énergétique

des navires. Cette mesure vise également à ce que les navires surveillent et déclarent leurs émissions de CO₂ (Data Collection System). À noter toutefois que le système de l'OMI ne s'adresse qu'aux traversées internationales.

Dans le cadre de sa stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'OMI a également adopté en 2021, deux principales mesures contraignantes à court terme, pour les navires existants, entrant en vigueur à partir de 2023. La première est l'EEXI, un indicateur technique d'efficacité énergétique, s'inspirant d'une norme déjà en vigueur pour les navires neufs, tandis que la deuxième, le CII, est un indicateur opérationnel d'efficacité énergétique, prenant en compte la distance parcourue par le navire.

• POUR TOUTES ACTIVITÉS :

L'Audit énergétique Réglementaire, issu d'une directive européenne, aide à identifier les sources d'économies d'énergie. Il est également à réaliser tous les 4 ans, et a été réalisé en décembre 2019, comme le BEGES.

• POUR LES ACTIVITÉS TERRESTRES (TOUS SITES FRANCE) :

Le BEGES (Bilan d'Émissions de Gaz à Effet de Serre), réglementation nationale, concernant les émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise sur le sol français, est réalisé tous les quatre ans. Le dernier a porté sur l'exercice 2018/2019 (voir tableau récapitulatif ci-dessous). La dernière colonne indique la différence d'émissions par rapport à l'exercice 2014/2015. Le prochain BEGES portera sur l'exercice 2022/2023.

Émissions de gaz à effet de serre 2018/2019

CATÉGORIES D'ÉMISSIONS	Postes d'émissions	CO ₂ (tCO ₂ e)	CH ₄ (tCO ₂ e)	N ₂ O (tCO ₂ e)	Total (tCO ₂ e)	CO ₂ b (tCO ₂ e)	Variation /2015 (tCO ₂ e)
Émissions directes	sources fixes de combustion	39	0	0	39	0	10
	sources mobiles à moteur thermique	416	22	2	440	13	-304
	procédés hors énergie	0	0	0	0	0	0
	Fugitives	0	0	0	0	0	0
	issues de la biomasse (sols et forêts)						
Sous total		455	22	2	479	13	-295
Émissions indirectes associées à l'énergie	consommation d'électricité	56	0	0	56	0	-43
	consommation de vapeur, chaleur ou froid	0	0	0	0	0	
Sous total		56	0	0	56	0	-43

Pour l'exercice 2018/2019, le total des émissions de CO₂ pour nos activités terrestres représente 535 tCO₂e (le CO₂b d'origine biogénique fait l'objet d'un décompte séparé et n'est pas inclus dans le total des émissions).

PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

La compagnie a établi des partenariats d'étude et de protection de la biodiversité avec plusieurs universités ou associations :

ORCA

Depuis de nombreuses années, la Compagnie soutient l'association de protection des mammifères marins ORCA. Celle-ci est hébergée dans nos locaux en Angleterre. Des scientifiques effectuent régulièrement des campagnes d'observation, et accompagnent de manière ludique les passagers dans l'observation des baleines, des dauphins et des délicats écosystèmes dans lesquels ils évoluent. Les données d'observation sont mises à disposition des autorités et laboratoires de recherche britanniques, français et espagnols.

UNIVERSITÉ DE BREST

Brittany Ferries participe également à des travaux menés à l'université de Brest sur la protection des mammifères marins.

UNIVERSITÉ D'EXETER

Un dispositif de détection des chauves-souris est installé sur le mât du Pont-Aven afin de suivre leur migration (étude réalisée en partenariat avec l'Université d'Exeter).

STATION BIOLOGIQUE DE ROSCOFF

Brittany Ferries maintient également un partenariat avec la station biologique de Roscoff. Dans le cadre de ce partenariat, les navires Armorique et le Pont Aven hébergent une "ferry box" qui effectue des analyses de l'eau de mer en temps réel, aidant notamment à améliorer la compréhension des échanges de CO2 dans les écosystèmes côtiers.

SAHFOS

Certains navires sont équipés d'un système de "Continuous Plankton Recorder CPR" fourni par SAHFOS basé à Plymouth afin d'étudier le plancton.

IX. Engagements sociétaux

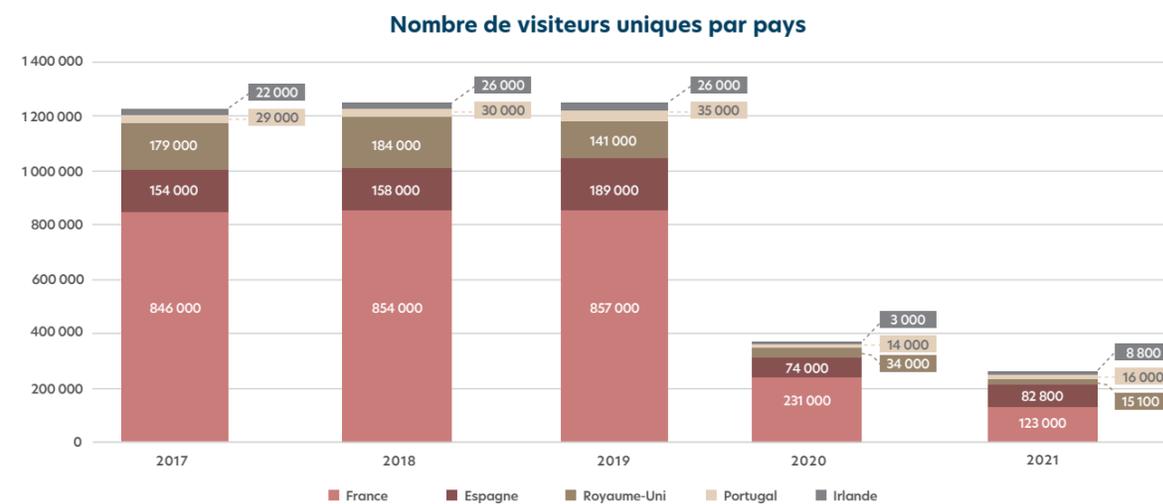
Depuis les origines de la Compagnie, motivées par le désenclavement économique des régions du Grand Ouest, jusqu'au maillage de l'Arc Atlantique par un réseau d'autoroute de la mer unique et performant, Brittany Ferries contribue activement au développement durable des territoires de sa zone d'influence, qui couvre cinq pays de l'Ouest européen.

LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET TOURISTIQUES DE BRITTANY FERRIES

LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET TOURISTIQUES PAR PAYS*

Les retombées touristiques sont évaluées en fonction des nuitées induites par les séjours des passagers et les dépenses moyennes.

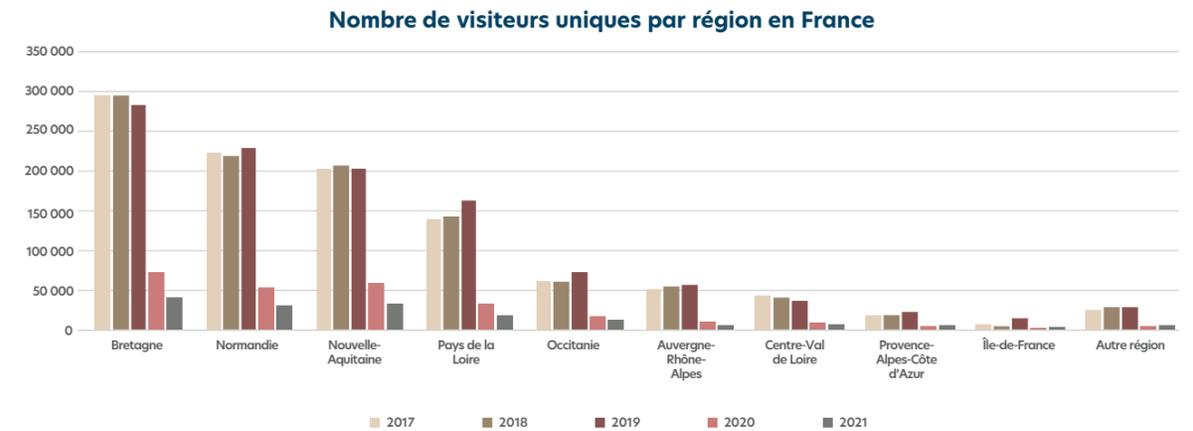
En 2021, ces retombées se chiffrent à 246 000 visiteurs et 6,6 millions de nuitées pour les cinq pays (France, Angleterre, Espagne, Irlande, Portugal) ; en 2020, ces retombées se chiffraient à 356 000 visiteurs et à 5,5 millions de nuitées.



LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET TOURISTIQUES EN FRANCE*

Pour la France, ces retombées touristiques en 2021 représentent 123 000 visiteurs et 2,4 millions de nuitées. En 2020, ces retombées se chiffrent à 231 000 visiteurs et 2,6 millions de nuitées.

* pas de données de dépenses moyennes suite à l'arrêt de l'enquête Travelpac (Office for National Statistics)



Eu égard à l'impact de la crise Covid-19, la comparaison des retombées économiques et touristiques 2021 avec les données 2020 ne s'avère pas pertinente.

LES PARTENARIATS

Au travers de ses différents partenariats, en particulier touristiques, sportifs et culturels, Brittany Ferries a pour ambition de dynamiser les territoires.

• Partenariat avec Atout France et les comités régionaux, départementaux et locaux de tourisme de Bretagne et de Normandie.

Un partenariat constant visant à renforcer l'attractivité de la destination France et notamment les destinations du Grand Ouest, améliorer l'accueil des vacanciers britanniques et irlandais sur nos territoires et développer l'intelligence économique.

• Partenariat avec FRENCH TECH :

Depuis 5 ans Brittany Ferries est partenaire de l'opération "Ticket to pitch", événement à l'échelle ayant pour objectif de mettre en relation les ETI (dont Brittany Ferries) avec des startups innovantes en vue de collaborations concrètes sur des projets numériques et digitaux.

Le contexte exceptionnel de l'année 2021 n'a pas permis à Brittany Ferries de mettre œuvre ces partenariats au cours de l'exercice de référence.

• Partenariat avec l'Université Rennes I

Brittany Ferries s'associe depuis 2020 à l'Université de Rennes 1 pour une durée de 3 ans en prenant part à une chaire sur la thématique de l'évolution de la relation de travail dans l'entreprise, ceci dans le cadre d'une opération de mécénat. Ce partenariat vise à mettre en œuvre des travaux de recherche, l'excellence académique, l'intégration professionnelle des étudiants et le développement économique du territoire breton.

X. Tableau de bord RSE

Informations demandées par l'article R225-105 du code de commerce régissant le contenu de la déclaration de performance extra-financière	Indicateurs 2021	Périmètre	Indicateurs 2020	Périmètre
1. INFORMATIONS SOCIALES				
a. Emploi				
Effectif total et répartition des salariés par sexe, âge et par zone géographique - ETP (exercice 31/10)	2 250 collaborateurs	consolidé	2 474 collaborateurs	consolidé
ETP (exercice 31/10)	1 444	consolidé	1 600 navigants	consolidé
ETP (exercice 31/10)	806	consolidé	874 sédentaires	consolidé
Répartition par sexe (%) (31/10)	femmes : 35 %	consolidé	femmes : 35 %	consolidé
	hommes : 65 %	consolidé	hommes : 65 %	consolidé
Pyramide des âges - répartition par tranche d'âge (%) (31/10) (Pourcentages arrondis à l'unité)				
<=20	0,3	consolidé	0	consolidé
[21;30]	13,5	consolidé	15	consolidé
[31;40]	24,4	consolidé	25	consolidé
[41;50]	31,8	consolidé	31	consolidé
[51;60]	26,5	consolidé	25	consolidé
>60	3,5	consolidé	3	consolidé
Embauches et licenciements				
Nombre d'embauches CDI (exercice)	25	consolidé	26	consolidé
Nombre de passages CDI (exercice)	5	consolidé	171	consolidé
Nombre de départs - licenciements ou départs CDI (exercice)	202	consolidé	107	consolidé
b. Organisation du travail				
Organisation du temps de travail				
Nombre de CDD à fin d'exercice	143	consolidé	72	France
Nombre de CDI à fin d'exercice	2 197	consolidé	2 371	France
Absentéisme				
Taux absentéisme AT/MP en % (exercice)	1,5	France	1,4	France
Taux absentéisme maladies en % (exercice)	6	France	5,7	France
c. Santé et sécurité				
Les conditions de santé et de sécurité au travail			code ISM pour le personnel navigant / les règles d'or (cf. VII)	
Les accidents du travail ainsi que les maladies professionnelles				
Nombre d'accidents du travail (année civile)	147	consolidé	125	consolidé
Nombre de maladies professionnelles (année civile)	0	consolidé	3	consolidé

Informations demandées par l'article R225-105 du code de commerce régissant le contenu de la déclaration de performance extra-financière	Indicateurs 2021	Périmètre	Indicateurs 2020	Périmètre
d. Relations sociales				
L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci				
Nombre d'IRP membres titulaires (exercice)	117	France	117	France
Nombre d'IRP membres suppléants (exercice)	85	France	85	France
Nombre d'IRP représentants syndicaux (exercice)	24	France	24	France
Le bilan des accords collectifs, notamment en matière de santé et de sécurité au travail				
Nombre d'accords collectifs (exercice)	11	France	2	France
e. Formation				
Les politiques mises en œuvre en matière de formation, notamment en matière de protection de l'environnement				
Nombre de stagiaires ayant bénéficié d'une formation (année civile)	1 452	France	1 714	France
Budget formation en € (année civile)	2 497 000	France	1 953 009	France
Le nombre total d'heures de formation (année civile)	20 785	France	18 468	France
f. Égalité de traitement				
Les mesures prises en faveur de l'emploi entre les femmes et les hommes	Accord Égalité Professionnelle du 02/12/2020	France	Accord Égalité Professionnelle du 02/12/2020	France
La politique de lutte contre les discriminations	Les règles d'or (cf. VII)	France	Les règles d'or (cf. VII)	France
Informations demandées par l'article R225-105 du code de commerce régissant le contenu de la déclaration de performance extra-financière				
	Indicateurs 2021	Périmètre	Indicateurs 2020	Périmètre
2. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES				
a. Politique générale en matière environnementale				
L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	cf. VIII		cf. VIII	
Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	cf. VIII		cf. VIII	
b. Pollution				
Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	cf. VIII		cf. VIII	
La prise en compte de toute forme de pollution spécifique à une activité, notamment les nuisances sonores et lumineuses ;	cf. VIII		cf. VIII	

c. Économie circulaire				
I. Prévention et gestion des déchets				
Les mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets	cf. VIII		cf. VIII	
les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire ; - % de perte relatif aux produits finis et transformés issus du secteur restauration (exercice)	1,7	navires	4,71	navires
II. Utilisation durable des ressources				
La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales				
Consommation totale d'eau douce en tonne (exercice)	60 236	navires	54 469	navires
dont Quantité eau douce embarquée en tonne (exercice)	56 204	navires	43 425	navires
dont Quantité eau douce produite à bord en tonne (exercice)	4 032	navires	11 044	navires
La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	cf. VIII		cf. VIII	
La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	cf. VIII		cf. VIII	
L'utilisation des sols	NS compte tenu de l'activité principale		NS compte tenu de l'activité principale	
d. Changement climatique				
Les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit				
Émission de Co ₂ en tonne pour notre activité maritime	356 187	navires	552 603	navires
Émission de Co ₂ en tonne pour nos activités terrestres	535 (1)		535 (1)	
Les mesures prises pour l'adaptation aux conséquences du changement climatique	cf. VIII		cf. VIII	
Les objectifs de réduction fixés volontairement à moyen et long terme pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les moyens mis en œuvre à cet effet	cf. VIII		cf. VIII	
e. Protection de la biodiversité : les mesures prises pour préserver ou restaurer la biodiversité				
Protection de la biodiversité	cf. VIII		cf. VIII	

Informations demandées par l'article R225-105 du code de commerce régissant le contenu de la déclaration de performance extra-financière	Indicateurs 2021	Périmètre	Indicateurs 2020	Périmètre
3. INFORMATIONS SOCIÉTALES				
a. Engagements sociétaux en faveur du développement durable				
Impact de la société en matière de développement local				
Retombées touristiques en millions de visiteurs (exercice)	245 595	FR, RU, ESP, IRL, Portugal	356 000	FR, RU, ESP, IRL, Portugal
Retombées touristiques en millions de nuitées (exercice)	6,6 M	FR, RU, ESP, IRL, Portugal	5,5 M	FR, RU, ESP, IRL, Portugal
Impact de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales				
Retombées touristiques France en nombre de visiteurs (exercice)	123 000	France	231 000	France
Retombées touristiques France en nombre de nuitées (exercice)	2,4 M	France	2,6 M	France
Retombées touristiques France en dépense annuelle (exercice)	non disponible (2)	France	non disponible (2)	France
Les relations entretenues avec les parties prenantes de la société et les modalités du dialogue avec celles-ci				
Les actions de partenariat ou de mécénat	cf. IV et VIII		cf. IV et VIII	

* Périmètre consolidé : BAI SA, SDMC, BAI UK, BAI IRELAND, BRITTANY FERRIES SANTANDER, BRITTANY FERRIES BILBAO

* Périmètre France: BAI SA, SDMC

(1) ce chiffre est issu du BEGES (Bilan d'Émissions de Gaz à Effet de Serre) qui n'est réalisé que tous les 4 ans ; le dernier bilan est intervenu sur l'exercice 2018/2019.

(2) sources non disponibles en 2020 et 2021

(3) À noter que, suite à un changement de logiciel, les informations concernant les navires Cap Finistère et Etrétat n'ont pu être intégrées.



XI. Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant



BUREAU VERITAS EXPLOITATION
8, cours du Triangle
92800 PUTEAUX
Société par Actions Simplifiées
RCS Nanterre – 790 184 675

Rapport de vérification de la déclaration de performance extra-financière

La déclaration de performance extra-financière revue concerne l'exercice clos le 31 octobre 2021.

Demande, Responsabilités et Indépendance

Suite à la demande qui nous a été faite par BAI SA et en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce français, nous avons effectué la vérification de la déclaration de performance extra-financière (DPEF) relative à l'exercice clos le 31 octobre 2021 publiée dans le rapport de gestion 2020/2021 de BAI SA, en tant qu'organisme tiers indépendant et accrédité par le Cofrac sous le N° 3-1341 (liste des implantations et portée disponibles sur www.cofrac.fr).

Il appartient au Directoire de BAI SA d'établir et publier une DPEF en référence aux articles L.225-102-1, R.225-105 et R.225-105-1 du code de commerce français. La DPEF a été préparée conformément aux outils de collecte, de traitement et d'agrégation des informations sociales et environnementales, ci-après nommés « les procédures de reporting ». La DPEF sera disponible sur le site internet de la société.

Il nous appartient de conduire les travaux de vérification de la DPEF qui nous permettent de formuler un avis motivé quant à :

- ✓ La conformité de la DPEF aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce ;
- ✓ La sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R.225-105 ;

Nous avons conduit les travaux de vérification de la DPEF de manière impartiale et indépendante, en conformité avec les pratiques professionnelles de la tierce partie indépendante et en application du Code Ethique appliqué par l'ensemble des intervenants Bureau Veritas.

Nature et étendue des travaux

Pour délivrer l'avis motivé sur la conformité de la DPEF et l'avis motivé sur la sincérité des informations fournies, nous avons effectué nos travaux de vérification conformément aux articles A.225-1 à A.225-4 du Code de commerce et à notre méthodologie interne, pour la vérification de la DPEF, notamment :

- ✓ Nous avons pris connaissance du périmètre consolidé devant être considéré pour l'établissement de la DPEF, tel que précisé dans l'article L.233-16 du code de commerce. Et nous sommes assurés que la DPEF couvre l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre consolidé précisé dans la DPEF ;
- ✓ Nous avons collecté des éléments de compréhension relatifs aux activités de la société, au contexte dans lequel la société évolue, et aux conséquences sociales et environnementales de ses activités.
- ✓ Nous avons pris connaissance du contenu de la DPEF et vérifié qu'elle intègre les éléments de l'article R.225-105 du code de commerce :
 - La présentation du modèle d'affaires de la société ;
 - La description des principaux risques liés à l'activité de la société, pour chaque catégorie d'information mentionnée au III de l'article L.225-102-1, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services, ainsi que les politiques appliquées par la société, le cas échéant, les procédures de diligence raisonnable mises en œuvre pour prévenir, identifier et atténuer la survenance des risques identifiés ;
 - Les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;



- ✓ Nous avons examiné le dispositif de l'entreprise pour passer en revue les conséquences de ses activités telles que listées au III de l'article L.225-102-1, identifier et hiérarchiser les risques afférents ;
- ✓ Nous avons identifié les informations manquantes ainsi que les informations omises sans que soient fournies d'explications ;
- ✓ Nous avons vérifié que les informations omises relatives aux risques principaux identifiés font l'objet, dans la DPEF, d'une explication claire et motivée des raisons justifiant cette omission ;
- ✓ Nous nous sommes assurés de la mise en place par la société de processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la cohérence des informations mentionnées dans la DPEF. Nous avons examiné les « procédures de reporting » au regard de leur pertinence, fiabilité, caractère compréhensible, exhaustivité et neutralité, et le cas échéant, en tenant compte des bonnes pratiques professionnelles issues d'un référentiel sectoriel ;
- ✓ Nous avons identifié les personnes qui au sein de la société, sont en charge de tout ou partie du processus de reporting et nous avons mené des entretiens auprès de certaines de ces personnes ;
- ✓ Nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société ;
- ✓ Nous avons apprécié par échantillonnage la mise en œuvre des « procédures de reporting », notamment les processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle des informations ;
- ✓ Pour les données quantitatives ¹ que nous avons considérées comme étant les plus importantes, nous avons :
 - Réalisé une revue analytique des données et vérifié, sur la base de sondages, les calculs et la compilation de ces informations au niveau du siège et des entités vérifiées ;
 - Sélectionné un échantillon d'entités² contributrices dans le périmètre de consolidation, en fonction de leur activité, de leur contribution aux données consolidées de la société, de leur implantation et des résultats des travaux effectués lors des précédents exercices ;
 - Réalisé des tests de détails sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des « procédures de reporting », à rapprocher les données des pièces justificatives, à vérifier les calculs et la cohérence des résultats ;
 - L'échantillon sélectionné représente un taux de couverture de 84% des effectifs et 100% des valeurs reportées pour les informations environnementales testées ;
- ✓ Pour les informations qualitatives que nous avons estimées les plus importantes, nous avons consulté des sources documentaires et, conduit des entretiens avec les personnes en charge de leur rédaction.
- ✓ Nous avons examiné la cohérence des informations mentionnées dans la DPEF.
- ✓ Nos travaux ont été conduits entre le 28 février 2022 et la signature de notre rapport sur une durée d'environ deux semaines, par un vérificateur. Nous avons conduit 9 entretiens avec des personnes en charge du reporting lors de cette mission.

¹ **Informations sociales** : Effectif total du Groupe pour la haute et la basse saison et répartition en personnels navigants et sédentaires, effectif moyen du groupe ; répartition par sexe, répartition par âge, nombre total d'embauches en CDI, nombre de passage à CDI, nombre de licenciements ou départs CDI, nombre de CDD et CDI en fin d'exercice, taux d'absentéisme AT/MP, taux d'absentéisme pour maladie, nombre d'heures de formation, nombre de stagiaires formés répartis par domaines, par métiers et par type de formation, répartition du nombre d'accidents du travail avec et sans arrêt par site et par type de personnel, nombre d'IRP membre titulaires, nombre d'IRP membres suppléants, nombre de représentants syndicaux, nombre d'accords collectifs signés ; et les informations qualitatives : mise en place des règles d'or de la compagnie ; mesures prises en faveur de l'égalité de traitement.

Informations environnementales : consommation d'eau douce embarquée et produite, émissions de CO2 navires, émissions de CO2 des activités terrestres, % de perte relatif aux produits finis et transformés issus du secteur restauration, informations qualitatives : politique générale en matière environnementale, mesures de prévention de la pollution, mesures concernant l'économie circulaire, mesures prises dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, mesures prises en faveur de la protection de la biodiversité.

Informations sociétales : nombre de visiteurs et nombre de nuitées pour les 5 pays et la France, nombre de stagiaires et les informations qualitatives : les partenariats

² B.A.I. SA, B.A.I. UK pour les données sociales, B.A.I. SA pour les données environnementales et les données relatives à la formation



Observations sur les procédures de reporting ou le contenu de certaines informations

Sans remettre en cause les conclusions ci-dessous, nous exprimons les observations suivantes :

- Le document « Méthodologie de reporting » porte sur l'organisation de la collecte des données, la consolidation et la validation de celles-ci. Cependant ce document ne précise pas les formules de calcul des indicateurs (notamment pour le gaspillage alimentaire dont la méthodologie vient de changer), ne mentionne pas la description des modalités de collecte de certains indicateurs tels que la formation en @-learning (périmètre temporel, type de formation - modules ou parcours de formation,...) et les accords collectifs, ce qui ne garantit pas l'homogénéité des données dans le temps.
- Les contrôles internes pour les nouveaux indicateurs (formation en @learning) ne sont actuellement pas définis ni documentés dans le document « Méthodologie de reporting », ce qui pourrait affecter la fiabilité des données

Avis motivé

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la conformité de la déclaration aux dispositions de l'article R.225-105 et la sincérité des informations fournies.

A Puteaux, le 11 mars 2022

Pour Bureau Veritas

Laurent Mallet
Directeur d'agence



Découvrez et partagez nos valeurs, nos projets et nos actualités sur
Find out more about our values, plans and news at
www.corporate.brittany-ferries.com



Brittany Ferries

Port du Bloscon, CS 60072, 29688 Roscoff Cedex, France
Tél : +33 (0) 2 98 29 28 00 - Fax : +33 (0) 2 98 29 27 00
www.corporate.brittany-ferries.com
